

CSA-IP Formation spécialisée

1^{er} juillet 2026

Déclaration liminaire



Monsieur le Président,

C'est inquiets que nous nous présentons aujourd'hui devant vous. Inquiets tout d'abord car une nouvelle fois nous nous interrogeons sur l'importance que vous accordez au **CSA de notre la filière au point de ne pas le mentionner dans vos « rendez-vous de la semaine »** sur l'Intranet. Une maladresse, nous direz-vous. Une de trop pour les SPIP.

Inquiets surtout car une nouvelle fois, ce sont nous, les OS, qui vous rappelons où sont les urgences. En effet, ce CSA FS s'ouvre après **2 épisodes caniculaires** sans précédent avec des températures record partout en France. La prochaine est déjà annoncée pour ce week-end.

Porter un chapeau, mise à disposition de ventilateurs, conseils d'hydratation... Pour le **SNEPAP-FSU**, ces préconisations sont des rustines sur des années de négligences écologiques.

Ces épisodes nous confortent dans notre démarche à l'œuvre depuis plus de 3 ans : exiger de la DGAP un changement de paradigme et la prise en compte de ces dérèglements climatiques dans ses projets, notamment en matière de constructions nouvelles, de rénovation et d'isolation des bâtis anciens et, plus urgemment, dans la création d'îlots de fraîcheur pour les professionnels tout comme sur les cours de promenade.

Nous ne pouvons nous empêcher de penser à toutes les personnes incarcérées devant supporter des températures extrêmes dans des conditions de surpopulation carcérale, les rendant inhumaines.

Si l'humanité doit se repenser face à ces bouleversements climatiques, nous ne comprendrions pas que la DGAP soit la seule à en être exemptée !

Pour le **SNEPAP-FSU**, la climatisation des locaux et encore plus d'usage d'électricité n'est pas la réponse. Privilégier l'ajout des volets extérieurs aux fenêtres, peindre toits et façades en blanc, végétaliser et cesser d'artificialiser les abords, isoler les bâtis, etc. Ces solutions simples permettraient de **réduire drastiquement l'inconfort thermique des agents et des usagers.**

Pour le **SNEPAP-FSU**, ce sont des **quotidiens professionnels à repenser** : moduler les horaires d'ouverture des services, réfléchir au déploiement du télétravail, relever et réduire les sources de chaleurs des bureaux, et pourquoi pas, l'expérimentation de la semaine de 4 jours comme notée à l'ODJ du CSA. Ce sont des pistes de réflexion sérieuses, encore peu investies, et non des solutions miracles aux locaux exigus voire vétustes, aux nécessaires travaux à réaliser, etc.

Concernant l'ODJ du CSA, nous nous réjouissons des exigences que l'administration s'impose notamment au travers des **fiches pratiques** qui s'adressent aux agents, tout en rappelant le rôle et la responsabilité de chacun des acteurs de la prévention des risques au travail. Toutefois, le **SNEPAP-FSU** reste lucide : un pansement n'a jamais arrêté une hémorragie !

Des conditions de travail difficiles, éprouvantes, des moyens parfois archaïques quand ils ne sont pas absents : si l'administration avait encore des doutes quant à la pénibilité et la difficulté de nos missions, votre propre tableau pointe à la 3eme place des accidents de travail : le choc émotionnel.

Pour le **SNEPAP-FSU**, l'administration doit avoir une **vigilance bien plus accrue dans la détection et l'accompagnement des professionnels victimes d'un traumatisme vicariant**. Au regard de la précarisation de plus en plus variée et toujours plus grande des usagers pris en charge, **sensibiliser les personnels pénitentiaires à cette fatigue de compassion et organiser des formations sur ce thème doit devenir prioritaire**.

Entre fiches opérationnelles et PAPRIACT, l'administration avance – à pas d'unanimité certes - mais avance. Si nous nous réjouissons de la dynamique mise en place autour de la santé et de la sécurité au travail, nous ne pouvons nous en satisfaire.

Pour le **SNEPAP-FSU**, il est urgent de trouver des solutions aux difficultés quotidiennes des professionnels, les besoins sur les terrains restant trop nombreux.